Commune de La Crèche

Département

79

Carte d'identité de la collectivité

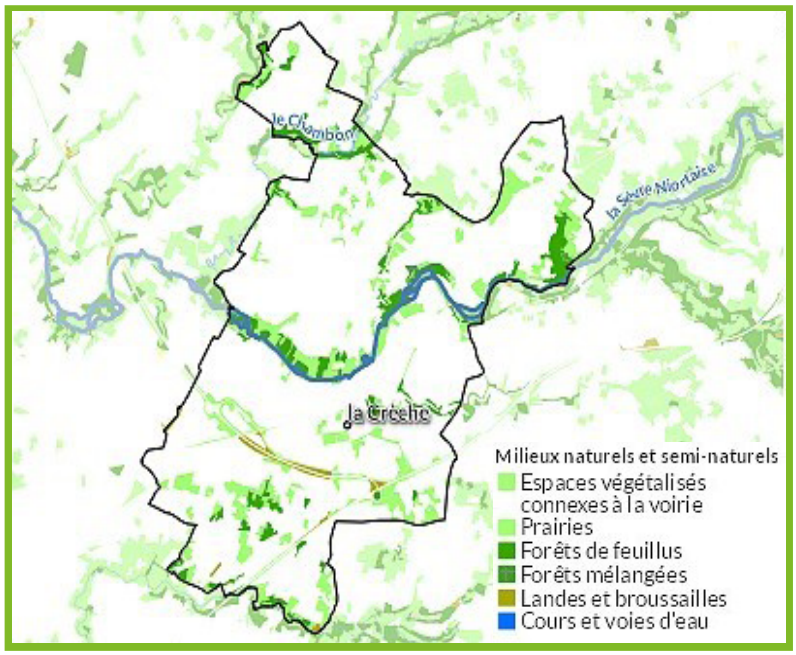

© Commune de La Crèche

Superficie du territoire : 34,55 km²

Nombre d'habitants : 5 576

Communauté de communes **Haut Val de Sèvre**

Espaces protégés :

➜ 1 ZNIEFF de type 1 (petits espaces homogènes) couvrant 9,9% de la surface communale : Vallée du Chambon

➜ 1 Zone du Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine : Zone humide de Ruffigny - La Crèche.

Chantier participatif - plantation d'une micro-forêt © La Crèche

Politique « biodiversité » du territoire

Pour redonner à la Nature toute sa place dans la vie des femmes et des hommes de ce territoire, il y a nécessité d'une politique volontariste se traduisant par des actions multiples dans tous les domaines.

L'objectif est bien de renverser la tendance des pratiques actuelles, urbanistiques comme agricoles ou industrielles qui entraînent trop souvent des pollutions de l'air, de l'eau, la dégradation des sols, leur artificialisation, la disparition de milieux humides remarquables, des catastrophes de plus en plus réquentes (inondations, sécheresses, incendies ...), une perte de biodiversité générale et un bilan carbone de plus en plus mauvais.

Ce renversement de tendance pour une meilleure place faite à la Nature ne se fera pas sans une appropriation des habitants, un intérêt pour leur environnement de vie donc des actions de sensibilisation en particulier en direction des générations futures.

Chantier participatif - plantation de haies © La Crèche

Chantier participatif - plantation de haies © La Crèche

Plan d'actions TEN

La commune de La Crèche a été reconnue pour les actions suivantes :

➜ **Diagnostic systémique de la trame verte et bleue du territoire**

Objectifs : identifier les enjeux et contraintes du territoire, à l'aide d'une lecture systémique de la trame verte et bleue et grâce à une forte mobilisation des habitantes et habitants ; réaliser une cartographie et une notice de gestion de la zone humide des Iles de Candé dans le but de gérer, protéger et restaurer ce milieu naturel remarquable (ZNIEFF de type 1 et 2).

➜ **Formation, sensibilisation et mobilisation visant à passer à l'action**

Objectifs : former les agents des espaces verts pour les sensibiliser aux principes et méthodes de design de la permaculture ; sensibiliser des scolaires pour encourager les interactions avec une nature de proximité, contribuer à l'épanouissement des élèves et accompagner les équipes pédagogiques et la commune dans une démarche innovante ; informer et sensibiliser les habitants à la préservation de l'environnement à travers des animations ; inciter les habitants possédant des jardins ou des balcons à réaliser des actions favorables à la biodiversité chez eux pour participer aux trames verte et noire du territoire.

➜ **Plantation participative de micro-forêts**

Objectifs : imaginer dans le bourg des continuités vertes, en cohérence avec le SCOT intercommunal du Pays du Haut Val de Sèvre ; associer les habitants à la création de cette micro-forêt et à son entretien pour les intégrer dans la préservation de cette trame verte.

➜ **Diagnostic et plantation participative de haies**

Objectifs : maintenir et reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent communiquer.

➜ **Végétalisation et dégenrage des cours d'école**

Objectifs : végétaliser les cours d'école afin de redonner un aspect naturel premier à ces espaces dénudés et totalement imperméabilisés en travaillant également sur la notion de cours « non genrées ».

Chantier participatif - plantation de haies © La Crèche

Contact TEN

Stéphanie MOREAU
Chef de projet
Commune de La Crèche
crte@ville-lacreche.fr

Une action réalisée par l'ARB NA dans le cadre de la Stratégie régionale pour la biodiversité, avec le soutien financier de :

Réalisation : ARB NA - mai 2024